

Vesoul, le 1^{er} juillet 2024

ENGAGEMENTS COMPETITIONS DISTRICT

SAISON 2024/2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir noter que les engagements des compétitions « district » pour la saison 2024/2025 doivent être réalisés par le biais de Foot clubs. L'accès au logiciel Foot clubs pour les engagements sera ouvert **du 2 juillet 2024 au 31 juillet 2024 inclus** comme ci-dessous :

I) **SENIORS G :**

CHAMPIONNATS SENIORS : Départemental 1 – 2 – 3 et 4

COUPES SENIORS :

- Coupe de Haute-Saône
- Challenge du district
- Coupe niveaux départementaux 3 et 4

Important :

- **Tous les clubs sont engagés obligatoirement en Coupe de Haute-Saône avec leur équipe 1** sauf le FC Vesoul Fc 1 qui sera engagé avec son équipe 2 si maintien de l'équipe 1 en National 3, (dossier en cours de procédure).
- Les clubs de niveau District ne peuvent pas s'engager en coupe régionale.
- Une équipe ne peut participer au maximum qu'à trois coupes parmi celles-ci (coupe de France, Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône, Challenge du District et Coupe niveaux départementaux 3 et 4).
- Toutes les équipes jouant en championnat de District peuvent participer au Challenge du District, par conséquent, un club peut engager plusieurs équipes.
- La coupe départementale niveaux 3 et 4 de District ne s'adresse **qu'aux équipes premières** des clubs engagés aux niveaux départementaux 3 et 4 (D3 et D4).

Rappel :

Une entente en catégorie seniors est possible dans les compétitions de District, à l'exception des deux divisions supérieures : Départemental 1 et Départemental 2. Cette équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs le mercredi 07/08/24 la liste des pré engagements réalisés sur footclubs.

A défaut de remarques de votre part avant le 09/08/24, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2024/2025.

II) **JEUNES : FOOTBALL A 11 COMPETITIONS U18 et U15 :**

A) CHAMPIONNAT :

Les équipes U18 sont considérées :

- **comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue U18R, U18R2, U16R et U16R2.**
- **comme numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue U18R, U18R2, U16R et U16R2.**

Les équipes U15 sont considérées :

- **comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue U16R, U16R2, U15R et U14R.**
- **comme équipe numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue U16R, U16R2, U15R et U14R.**

Important :

U18G :

Conformément au PV de la commission sportive et développement du 18 juin 2024,

- un groupe de 10 équipes en D1 sur la saison (matches aller et retour) sera constitué sur inscription et en fonction des classements 2023/2024 si nécessaire.
- X groupes de 6 équipes en D2 sur la phase automne 2024 (matches aller et retour) : sur inscription

La constitution définitive du groupe D1 sera élaborée par la commission organisation compétitions du 09/08/2024 après reprise suite aux engagements réalisés au niveau Ligue et aux éventuels désistements.

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés en D2 sur foot clubs en semaine 32.

A défaut de remarques avant le lundi 12/08/2024 à 14H00, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2024/2025.

U15G :

Un groupe de 6 équipes en D1 phase automne 2024 (matches aller et retour) a été constitué (cf PV commission sportive et développement du 18/06/2024).

Les clubs concernés doivent confirmer cet engagement en s'inscrivant sur Foot Clubs.

Deux équipes de ce groupe accéderont à la U15R2 au printemps 2025.

2 groupes de 6 équipes en D2 phase automne 2024 (matches aller et retour) : sur inscription

X groupes de 6 équipes en D3 phase automne 2024 (maches aller et retour) : sur inscription

La constitution définitive du groupe D1 sera élaborée par la commission organisation compétitions du 09/08/2024 après reprise suite aux engagements réalisés au niveau Ligue et aux éventuels désistements.

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés en D2 et D3 sur foot clubs en semaine 32.

A défaut de remarques avant le lundi 12/08/2024 à 14H00, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2024/2025.

B) COUPES :

Coupes Haute-Saône U18 - U15 : (concerne uniquement le football à 11)

Rappel :

- engagement obligatoire de l'équipe première de la catégorie.
- une seule équipe parmi celles qui sont engagées en Ligue et en District

Challenge du District U18 – U15 :

Réservé aux équipes engagées en championnat District, sur inscription uniquement (plusieurs équipes possible).

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des prés engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 33

A défaut de remarques avant le vendredi 16/08/24 à 9H00, les engagements seront validés par la commission sportive

III) **U15G à 7** :

L'organisation de cette compétition restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir l'inscrire également via foot clubs.

IV) **FOOTBALL JEUNES ANIMATION** :

U13 à 8

U11 à 8

L'organisation de la saison restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes dans la rubrique indiquée sur foot club en précisant le niveau souhaité (**De 1 à 3, le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 3 le plus faible**).

U9 à 5

U7 à 4

Rappel : En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

FESTIVAL U13 (coupe) :

Tous les clubs avec leur équipe première (équipe 1) sont automatiquement engagés.

CHALLENGE U13 (coupe) :

Tous les clubs avec leur équipe réserve (équipe 2) sont automatiquement engagés.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 33.

A défaut de remarques avant le mercredi 14 août 2024 à 9H00, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2024/2025.

V) **FOOTBALL FEMININ :**

- Seniors F à 11** : 1 groupe D1 de 12 équipes et x groupes en D2 en fonction des inscriptions.
- Seniors F à 8** : une phase de brassage courte (sur septembre -octobre) suivie d'une phase « critérium » avec groupes de 7 ou 8 équipes en fonction des inscriptions.
- Critérium loisirs F à 8** (participation des U15F aux Seniors F)
- U18 féminines à 11** : en fonction du nombre d'équipes engagées, une phase de brassage courte (septembre-octobre) suivie d'une phase « championnat » avec si possible des groupes de 7 ou 8 équipes.
- U18 féminines à 8** : organisation en fonction du nombre d'équipes engagées.
- U15F à 11** : organisation en fonction du nombre d'équipes engagées.
- U15 Féminines à 8** : organisation en fonction du nombre d'équipes engagées avec précision lors de l'inscription du niveau 1 ou 2 (**le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 2 le plus faible**).
- U13 Féminines à 8** : organisation en fonction du nombre d'équipes engagées avec précision lors de l'inscription du niveau 1 ou 2 (**le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 2 le plus faible**).
- U11 Féminines à 5** : organisation sous forme de plateaux en fonction du nombre d'équipes engagées.
- U8 Féminines à 4** : organisation sous forme de plateaux en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les inscriptions seniors F à 11 (R2 et R1) et U18F R1 à 11 s'effectuent en Ligue.

Rappel : En cas d'entente, l'équipe doit être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 33.

A défaut de remarques avant le lundi 19/08/24 à 14H00, les engagements seront validés par la commission mixte Féminines District 70-90/25 qui se réunira le 20/08/2024 pour constituer définitivement les groupes saison 2024/2025.

VI) **FUTSAL : CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SUR TOUTE LA SAISON :**

Les intentions d'engagements doivent être réalisées dès maintenant pour la saison 2024/25 :

-Seniors G : formule championnat District sur la phase automne 2024 (en principe 6 journées) en semaine et formule championnat District sur la phase printemps 2025 (6 journées).

-U18 G : 8 journées de championnat, 2 matches par période de vacances (toussaint – Noël – Février et avril).

-U15 G : 8 journées de championnat, 2 matches par période de vacances (toussaint – Noël – Février et avril).

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs en semaine 33.

A défaut de remarques avant le jeudi 22/08 à 9H00, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2024/2025

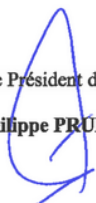
NB : Pour les autres actions 2024/2025 (Futsal pratique associée période hivernale, football loisirs, futnet...), les informations liées aux inscriptions interviendront au début du mois de septembre 2024.

Les services administratifs se tiennent à votre disposition pour toute aide ou information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Le Président du District

Philippe PRUDHON



Le Directeur Administratif,

Raphaël TAVERDET



DESTINATAIRES :

Clubs.

COPIE :

Président Commission Sportive et Développement.

5 RUE LOUIS PAQUET – BP 50325 – 70006 VESOUL CEDEX
03.84.76.30.18 – secretariat@haute-saone.fff.fr